



NORD DE FRANCE
ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Entreprises

Grandes Associations,
Institutionnels,
Organismes publics
et Logements Sociaux

Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au **1^{er} janvier 2023** – Prix nets en euros,
sauf mention spécifique HT pour les services soumis
à TVA de plein droit.

Pour les opérations à
titre privé, consultez
le dépliant sur les
principales conditions
de banque applicables
aux particuliers.



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
	Banque à distance	3
	Vos moyens et opérations de paiement	4
	Irrégularités et incidents	6
	Crédits	7
	Épargne et placements	8
	Opérations internationales	9
	En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire	11
	En cas de perte ou de vol de votre chéquier	11
	Résoudre un litige	11

Le présent tarif applicable au 01/01/2023 peut être modifié à tout moment après préavis, il n'est pas limitatif. Ces prix sont nets de taxes sauf mention spécifique HT pour les services soumis à la TVA de plein droit. Ce document vous indique les prix des principaux services que nous vous proposons. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions dans nos agences. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition dans nos agences entreprises.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture / clôture de compte	GRATUIT
Service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte	GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel papier	GRATUIT
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois (par quinzaine, décadaire, journalier)	1,50 €/relevé
Option une enveloppe par compte	9,70 €/ trimestre
E-relevé	GRATUIT

Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	25,00 €/ mois
Frais de gestion de compte inactif (article L 312-19 du code monétaire et financier)..	Maxi 30,00 € ⁽¹⁾ / an

Gestion du compte

Commission du plus fort découvert	0,15 %
(Appliquée sur le plus fort découvert mensuel et plafonnée à 50 % des intérêts débiteurs)	
Commission de mouvement	de 0,075 % à 0,20 % (minimum 11,10 € / mois)

Services en agence

Frais de recherche et réédition de document ⁽²⁾	11,92 € HT / recherche
jusque 10 documents puis 5,92€ HT au-delà	
Rédition d'un relevé de compte ⁽²⁾	8,08 € HT / relevé
jusque 10 documents puis 4,04 € HT au-delà	
Frais pour attestation (pour arrêté comptable/par commissaire aux comptes)	103,20 € HT
Fabrication de lettres chèques	sur devis
Commission d'actualisation de dossier (par société)	
- Chiffre d'Affaires du groupe < 7,5 M€	Minimum 230,00 € HT
- 7,5 < Chiffre d'Affaires du groupe < 30 M€	Minimum 265,00 € HT
- Chiffre d'Affaires du groupe > 30 M€	Minimum 306,00 € HT
Dépôt pièces et billets	3,40 € / Pochette / Compte (franchise mensuelle de 20 pochettes)
Montant minimum de dépôt par pochette :	10,00 €

Coffres

Frais de location de coffre-fort : petit / moyen / grand	72,25 € / 94,42 € / 128,42 € HT/an
Effraction suite à la perte des clefs ou saisie judiciaire	Coût réel des frais engagés
(1) Dans la limite du solde créditeur	
(2) Pour des recherches plus complexes, consultez votre conseiller (sur devis)	



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)
(Tarifs hors coût du fournisseur d'accès internet)

Gestion du compte à distance

Crédit Agricole en Ligne (CAEL) depuis le site internet :	
www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/entreprise/accéder-a-mes-comptes.html	
CAEL VISION PRO PLUS (avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets) 10,00 € / mois	
- Option supplémentaire avec bourse : ACTION PRO	GRATUIT
- Option supplémentaire vision 360°	GRATUIT
Certificats électroniques	
Certificat signature performance	21,20 € HT / an
Ma Signature EDI (certificat en mobilité)	44,20 € HT / an
Certificat RGS	237,00 € HT pour 3 ans
Certificat 3SKey (service de signature électronique)	92,20 € / clef pour 3 ans

Télétransmission

Pour trouver la formule la mieux adaptée à vos besoins, consultez votre Agence ou votre Conseiller.

Echanges de données informatisées selon protocole EBICS T ou TS..... 50,00 € / mois

Echanges de données informatisées via Internet⁽³⁾ :

EDIWEB signature..... 35,00 € / mois

Frais à la ligne dans le sens de réception tous relevés EDI 0,05 € (Prélèvements impayés,

Correction de domiciliation, Mobilité Macron)

Alertes Mail signature des fichiers..... 0,10 € / mail ou 1,00 € / mois

Alertes SMS signature des fichiers..... 0,30 € / SMS ou 3,00 € / mois

(3) selon possibilités



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes commerciales

Le prix de la 2^{ème} carte commerciale sur un même compte est minoré de 25 %.

La réduction s'applique à la carte la moins chère des deux.

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE COTISATION ANNUELLE		DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte MasterCard AS		36,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) MasterCard Business MasterCard Business Executive		53,00€/an 134,00€/an	53,00€/an 134,00€/an



Bon à savoir !



Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application PAIEMENT MOBILE et auprès de votre conseiller.

Carte dépôt de billet..... **GRATUIT**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiements⁽⁴⁾ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, zone euro⁽⁶⁾..... **GRATUIT**

Paiements⁽⁴⁾ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾ hors zone euro⁽⁶⁾, et dans les pays hors Espace Économique Européen..... 0,35 € / opération

+ frais proportionnels au montant du paiement 2,45 %

+ frais de change éventuels

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure)..... **GRATUIT**

(4) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises et leu roumains, dans l'Espace Économique Européen.

(5) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(6) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère).

Retraits d'espèces par carte

Retraits⁽⁷⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, en zone euro⁽⁶⁾

Crédit Agricole..... **GRATUIT**

Retrait dans un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro dans un pays de l'EEE⁽⁵⁾ à partir du 4^{ème} retrait par mois (dès le 1er retrait avec la carte MasterCard AS, gratuit avec la carte Executive)..... 1,00 € / retrait

Retrait dans un distributeur hors zone euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels)..... 3,35 € + 2,45 % du montant

Retrait au guichet hors zone euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels)..... 6,60 € + 2,45 % du montant

(7) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises et leu roumains dans l'Espace Économique Européen

Opérations diverses facturées

Opposition sur carte pour perte et vol	31,00 €
Frais d'opposition blocage de la carte par la banque pour usage abusif	59,40 €
Commande urgente de carte	16,50 €
Rédition du code confidentiel	10,40 €
Rédition de relevé carte commerciale à débit différé	9,70 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte ⁽⁸⁾	7,10 €

(8) sous réserve d'acceptation par la banque

Virements SEPA⁽⁹⁾ SCT⁽¹⁰⁾

Frais de réception de virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
------------------------------------	---------

Frais d'émission d'un virement SEPA

Par CAEL (hors coût d'abonnement au service internet)	GRATUIT
Par agence (frais unitaire sur chaque virement)	
- Virement ordinaire ou SCT	5,00 €
- Virement de trésorerie (VSOT)	9,50 €
- Frais par virement permanent	1,30 €
Par télétransmission (hors abonnement au service) (frais unitaire sur chaque virement)	
- Remise, prise en charge	GRATUIT
- Virement ordinaire ou SCT	0,40 €
- Virement de trésorerie (VSOT)	5,30 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT

Opérations diverses sur virement

Frais pour virement permanent non exécuté pour défaut de provision (à partir du 3 ^{ème} jour ouvré)	4,30 €
Demande de retour ou de remboursement d'un SEPA (SCT) (forfait intégrant la notification)	11,40 €
SecurIBAN : vérification de coordonnées bancaires	
- Commission d'ouverture du service	30,00 €
- Utilisation du service	0,70 € par demande de vérification

Prélèvement SEPA⁽⁹⁾ (SDD)⁽¹¹⁾ / TIP⁽¹²⁾

A l'encaissement

- Remise par télétransmission prise en charge	GRATUIT
- Remise par télétransmission par prélèvement SEPA SDD	0,40 €
- Remise par télétransmission par prélèvement SEPA SDD BtoB	0,46 €
Avis de prélèvement revenu impayé	18,60 €
Demande d'Identifiant Créancier SEPA : ICS	45,60 €
Représentation automatique des impayés de prélèvements	0,60 €
Abonnement «Pack prélèvements – confort ou confort + »*	13,40 € / mois

* sous réserve de souscription du service EDIWEB au Crédit Agricole Nord de France

Au débit

Opposition sur prélèvement	
- Par CAEL	GRATUIT
- En agence	11,20 €
Enregistrement d'un mandat SDD BtoB (par mandat)	11,20 €
Modification d'un mandat SDD BtoB	11,20 €
Résiliation d'un mandat SDD BtoB	GRATUIT

Opérations diverses :

Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur :	
- par CAEL	GRATUIT
- en agence	11,20 €

(9) Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre - Royaume-Uni.

(10) SCT : SEPA Credit Transfer = virement ordinaire européen

(11) SDD : SEPA Direct Debit

(12) Titre interbancaire de paiement

Chèques

Paielement d'un chèque	GRATUIT
Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
- Envoi simple	2,00 €
- Envoi en recommandé simple	2,75 € + frais postaux en vigueur
Frais de destruction de chéquier	3,25 € / chéquier
(après 3 mois à compter de la date de fabrication)	
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,60 €
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	
- Motif sans provision	GRATUIT
- Motifs autres que sans provision	10,60 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,30 € pour 10 ans ⁽¹³⁾
(13) Au-delà de 10 ans, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande de la part du client.	

Monétique

Abonnement Up2Pay Mobile	Nous consulter
(Encaissement par carte bancaire depuis un smartphone)	
Location / maintenance Terminal de Paiement Electronique	à partir de 13,70 € HT/ mois
(fixe ou portable, hors frais d'installation)	
Éditeur/ Lecteur de chèques	Nous consulter
Commissions monétiques	Nous consulter
Up2Pay Fidélité (hors frais d'installation)	abonnement à partir de 49 € HT /mois
Relevé Mensuel Détaillé envoi courrier	5,00 € / mois
Commerce électronique	
Paielement Par Lien SMS/e-mail	Nous consulter
Up2Pay E-transaction (offre de paiement sécurisé sur Internet)	
- Abonnement par mois à partir de	17,00 € HT
- Frais d'installation	GRATUIT
- Coût à l'opération (hors commission monétique)	à partir de 0,12 €

Effets de commerce

Lettre de Change Relevé ou Billet à Ordre Relevé (LCR ou BOR)

Encaissement lettre de change

- Remise papier, prise en charge	5,60 €
- Remise papier, par effet	5,60 €
- Remise par CA en ligne, prise en charge	GRATUIT
- Remise par télétransmission, par effet	0,60 €

Opérations exceptionnelles ou dysfonctionnements

- Effets prorogés	20,00 €
- Changements de domiciliation	20,00 €
- Effet à l'acceptation	20,00 €
- Avis de sort	20,00 €
- Retour d'impayés LCR ou LCC (Lettre de Change Classique)	20,00 €
- Frais de rejet de LCR pour provision insuffisante ou sans avis	20,00 €
- Frais de LCR réclamée	20,00 €



Irrégularités et incidents

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé (dépassement). Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal est établi chaque trimestre par la Banque de France en fonction de l'évolution des conditions de marché sauf conditions particulières. Nous consulter

Taux débiteur annuel

..... Nous consulter

Commission d'intervention

Commission d'intervention (CI) en cas de présentation d'un ordre de paiement sans provision sur le compte

..... 9,50 € / opération

(Plafond journalier de CI en nombre : 4 ; plafond mensuel de CI en nombre : 20)

Opérations particulières

Frais en cas de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

..... 9,90 €

Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs

..... 100,00€

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,90 € / lettre

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€ Montant du paiement

- Si paiement ≥ 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€ Montant du paiement

- Si paiement ≥ 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 9,90 €

(par lettre simple)⁽¹⁴⁾

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Montant inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 € / chèque

- Montant supérieur à 50,00 € 50,00 € / chèque

Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques 32,50 € / chèque

- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 26,10 €

- Frais de tenue de compte interdit bancaire 9,15 € / mois

(14) Tarification débitée si paiement du chèque



Crédits

Taux de financement

Prêts (selon la durée) Nous consulter

Frais de dossier

A - Court terme sous plafond

Ouverture de crédit (OC) en compte courant

Frais de dossier à la mise en place 1 % du montant de l'OC

Mini 300,00 €

Commission de confirmation (par an) 1 % du montant de l'OC

Frais de renouvellement (par an) A partir de 105,00 €

Cession loi DAILLY

Frais de gestion par bordereau 35,00 €

Frais de notification 15,00 €

Escompte

Frais de dossier 1 % du montant autorisé

Minimum : 300,00 €

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie 105,00 €

Escompte exceptionnel par effet 8,40 €

Ligne Court Terme (Dailly / Billet de trésorerie)

Frais de dossier 1% du montant du plafond. Minimum 300 €

Frais de renouvellement annuel 105,00 € / an

Caution bancaire

Frais de dossier 35,00 €

Commission d'engagement A partir de 1 %

Mini 80,00 €

E-Cautions (Vialink)

Acte spécifique 150,00 €

Commission d'engagement de négociation client mini 80,00 € / trimestre

Frais de mainlevée d'acte 15,00 €

B - Prêt à moyen et long terme

Frais de dossier 1 % du montant du prêt. Mini 150,00 € - Max : 3000,00 €

Demandes spécifiques

Frais liés à la Garantie

Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur) GRATUIT

Frais de constitution caution.....	50,00 €
Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne) :	
- internes au Groupe Crédit Agricole.....	60,00€
- externes au Groupe Crédit Agricole.....	120,00€
Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Matériel, Actions, Parts sociales) / Gage (Véhicules, Stock...)	90,00€
Mainlevée de nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne...)	
- internes au Groupe Crédit Agricole.....	50,00€
- externes au Groupe Crédit Agricole.....	110,00€
Mainlevée Gages (Véhicules, Stock...)	50,00€
Mainlevée Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Matériel, Actions, Parts sociales)	110,00€
Mainlevée totale de garantie hypothécaire.....	96,90€
Mainlevée partielle de garantie hypothécaire.....	160,10€
Modification de garantie.....	185,60 €

Frais de Gestion

Recherches de pièces sur Crédit.....	10,30 €/ recherche
Frais de relance sur diverses opérations de crédit	15,50 €
Forfait échéance prêt en retard (par échéance).....	20,60 €
Attestation diverses	20,60 €
Frais de décomptes	20,60 €
Rédition du tableau d'amortissement.....	20,60 €
Modification de la date d'échéance d'un prêt	34,00 €
Modification de compte à débiter.....	34,00 €
Report d'échéance d'un prêt.....	34,00 €
Mise à disposition des fonds hors délais contractuels.....	51,50 €
Annulation crédit suite acceptation de l'offre.....	150,00 €
Frais pour transfert de prêt	1 % du montant du CRD (capital restant dû) transféré
Modification caractéristique du prêt (périodicité, durée, avenant spécifique...)	185,60€
Frais de modification d'objet d'un prêt.....	1% du montant du CRD
Mini : 180,00 € Maxi : 500,00€	
Frais de déclaration de sinistre ADE (Assurance Des Emprunteurs).....	57,50 €



Épargne et placements

Le Crédit Agricole dispose d'une gamme complète de produits d'épargne et de placement. Consultez votre agence ou votre Conseiller pour choisir le ou les produits d'épargne adaptés à vos projets.

Pour les opérations à titre privé, consultez le dépliant sur «les conditions générales de banque applicables aux particuliers».

Les ordres de bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

Bourse France : par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12,00€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
		PEA/PEA-PME			COMPTE-TITRES ORDINAIRE		
Invest Store Intégral		Ordres ≤ 500€	500€ > Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€	Ordre ≤ 1000€	Ordre > 1000€	
		0,48%	0,18%	0,12%	0,99€	0,12%	

Service de règlement différé (SRD) :

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽¹⁵⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

(15) Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour négociation + 3 jours) et la date de règlement / livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Bourse étrangère : nous consulter

Les OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole..... Nous consulter

Souscription OPCVM hors Crédit Agricole..... Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2023 et facturés à partir du 01/01/2024)

Tarification standard : Forfait par compte actif par an :

- par compte titres et PEB	20,00€ HT
- par PEA	GRATUIT
+ Frais à la ligne :	
- Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Varius, Parts sociales	GRATUIT
- OPCVM groupe CA	GRATUIT
- Obligations et Actions CA	0,10% HT
- Autres valeurs	CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT
- Valeurs étrangères	CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT
- Titres nominatifs	CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT
- Titres non cotés	25,00 € par ligne

Maximum : 167,00€ HT (par an, par compte-titres et PEB)

Tarification avec l'option Invest Store Integral :

Forfait par compte par an :

- par compte titres et PEB	10,00€ HT
- par PEA	GRATUIT
+ Frais à la ligne :	
- Gratuit pour les actions	
- Tarifs standards pour les autres types de valeurs	

Maximum : 167,00€ HT (par an, par compte-titres et PEB)

Opérations diverses

Transfert de compte-titres vers une autre banque :

Transfert simple d'une ligne titres cotés	CTO : 13,33 € HT / PEA : 12,50 € HT
Transfert simple d'une ligne titres non cotés	41,67 € HT
Maximum par compte	CTO : 133,33 € HT / PEA : 125,00 € HT
Inscription au PEA de titres non cotés	1% du montant / maxi 400,00€ HT
- Mise en nominatif pur de titres au porteur	1% du montant / maxi 65,00€ HT
- Mise en nominatif administré de titres au porteur	1% du montant / maxi 35,00€ HT

Opérations sur OR

Achat / vente d'or	4 % du montant (minimum 40,00 € par nature de pièce)
Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or	50,00 €
Frais d'expertise	55,00 €



Opérations internationales

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu. Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 18,00€.

Emission d'un virement non SEPA (Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA)

Emission d'un virement non SEPA papier	0,10% du montant transféré
Minimum : 22,00 €	
Virement télétransmis	0,10% du montant transféré
Minimum : 12,00 €	
Emission d'un virement non SEPA + option frais "OUR" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre - possibilité d'ajustement selon les frais réellement perçus par la banque étrangère)	22,10 €
Réception d'un virement non SEPA	18,70 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'instruction (hors frais de virement)	9,60 €

Chèques tirés sur nos caisses

Chèques émis en euros < 152,00 €	8,10 €
+ Frais de transmission : 7,30 €	
Chèques émis en euros > 152,00 €	0,15 % du montant
Mini : 17,40 € Maxi : 264,00 €	
+ Frais de transmission : 7,30 €	

Chèques remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèques reçus en devises ou en euros < 152,00 €	GRATUIT
Chèques reçus en devises ou en euros > 152,00 €	0,10 % du montant
Mini : 19,40 € Maxi : 97,00 €	

Chèques remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,10 % du montant
Mini : 30,60 € Maxi : 127,00 €	
+ frais de port	Nous consulter

Remise documentaire import

Frais d'encaissement	0,20 %
Mini : 54,90 € - Maxi : 302,00 €	
+ Frais de transmission : 7,30 €	
Emission de bon de cession	42,50 €
Frais de port	Nous consulter

Crédit documentaire import

Commission d'ouverture	0,25 % par trimestre indivisible
Mini : 130,00 €	
Commission pour modification	112,50 €
Commission pour modification (En cas d'augmentation de montant ou de prorogation)	0,25 % par trimestre indivisible
Mini : 130,00 €	
Commission d'utilisation ou de levée de documents	0,125 %
Mini : 119,00 €	
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	1 % l'an, par mois indivisible
Mini : 94,80 €	
Emission de bon de cession	42,50 €
Frais de port	Nous consulter

Remise documentaire export

Frais d'encaissement	0,20 %
Mini : 54,90 € - Maxi : 302,00 €	

Crédit documentaire export

Commission de notification	0,10 %
Mini : 140,50 €	
Frais d'authentification si réception papier	33,50 €
Commission de confirmation (suivant risque pays)	Nous consulter
Mini : 265,00 €	
Commission d'examen ou de levée de document	0,15 %
Mini : 189,00 €	
Commission de pré-vérification ou de mise en conformité	118,00 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	101,00 € par mois indivisible

Divers

Commissions de change pour opérations en devise	0,10 %
Mini : 18,00 €	
Frais de réparation ou de requalification du SWIFT	12,10 €
Frais Swift, modification d'instruction ou demande de sort	17,80 €
Copie du SWIFT :	
- Opération inférieure à 6 mois	8,00 €
- Opération supérieure à 6 mois	27,00 €
Frais impayé sur chèque ou effet	52,00 €
+ Eventuels frais de banque étrangère	
Intervention International Desk	A partir de 250,00 €
Cash management international MT 940 et/ou 101	40,00 € / mois et par compte
Point Marché change quotidien (e-mail)	8,00 € / mois
Opération de change	Nous consulter

Délivrance de garanties internationales

Consultez votre Agence Entreprises ou le Service Affaires Internationales



En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire

Vous devez faire immédiatement opposition :

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat
- Dans tous les cas, prévenez aussitôt votre agence par lettre recommandée.



En cas de perte ou de vol de votre chéquier

Vous devez faire immédiatement opposition.

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24
- Prévenez sans attendre le Crédit Agricole.
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat.
- Confirmez par lettre recommandée à votre agence.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest , 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole Nord de France a le souci permanent de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Votre conseiller est à votre écoute afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Il est l'interlocuteur privilégié auquel vous adresser en cas de réclamation sur l'utilisation des produits et services ou de difficultés dans le fonctionnement de votre compte au quotidien.

Si la réponse apportée par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Qualité Clients :

- Par courrier : Service Qualité Clients – BP 369 – 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- sur le site internet : en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre demande sera prise en compte sous 48 h et une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais (avec un maximum de 20 jours calendaires (sauf complexité particulière de votre dossier)). Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services de paiement (hors chèques) ou les prestataires de services de paiement (hors chèques), une réponse vous sera apportée dans un délai de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivant la réception de la réclamation.

Recours externe : Le médiateur du crédit

Pour les litiges relatifs à un refus ou une dénonciation de financement ou de garantie, en cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du crédit, à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET
credit-agricole.fr



ESPACE LIBRE-SERVICE

de 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans l'Espace Libre-Service.



MA BANQUE :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



ASSURANCES PACIFICA⁽¹⁶⁾ :

Si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



NEXECUR⁽¹⁷⁾ :

La protection de votre entreprise à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA BOURSE :

Suivre vos portefeuilles en toute liberté

ENTREPRISES :

https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/entreprise/entreprise_by_ca.html

(16) PACIFICA S.A., au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

(17) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection - Groupe Crédit Agricole. SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72490 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice de confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".



10-31-1154



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

